

FASCICULE 2d SEMESTRE

2021-2022

3 UE sont ouvertes aux internes en phase socle

5 UE sont ouvertes aux internes approfondissement

UE « Assurance Qualité, Gestion des risques, Évaluation des pratiques professionnelles »

 ouverte à tous les internes (surtout à ceux en phase socle)

Nombre d'heures d'enseignement (présentiel et distanciel) : 110 heures soit 15 ECTS

Nombre maximal d'étudiants : 35

Ouverture : Tous les 6 mois en novembre et mai de chaque année universitaire

Responsable pédagogique :

- **Faculté de Pharmacie – Université Paris-Saclay** : Dr Éric Caudron

Intervenants : Pharmaciens hospitaliers, hospitalo-universitaires et universitaires

Objectifs de la formation

Les enseignements ont pour objectif l'acquisition de connaissances et de compétences à la fois transversales à toutes les spécialités et spécifiques à la spécialité suivie en mobilisant les savoirs et savoir-faire préalablement acquis au cours du deuxième cycle des études pharmaceutiques.

Programme

Cette UE doit permettre la compréhension du cadre juridique et les principes des démarches qualité et gestion des risques ainsi que les modalités de mise en œuvre dans les établissements de santé.

- Les instances à l'hôpital
- Recherche documentaire et analyse critique de l'information en santé
- Les démarches de certification (*i.e.* HAS, ISO 9001)
- Analyse des risques *a priori* et *a posteriori*
- Déclaration des événements indésirables graves, analyse des causes et retour d'expériences, gestions des non-conformités
- Démarche de qualification en milieu hospitalier
- Présentation des projets et aide méthodologique
- Séminaire de fin d'UE

Conditions d'accès

Semestre d'internat de phase socle

Organisation pratique :

Formation présentielle (60 h) : Les enseignements sont répartis par sessions de 2 à 3 demi-journées les lundis, mardis et mercredis après-midi. La présence à la formation présentielle est obligatoire (feuille de présence et prise en compte dans la note finale de l'UE).

Travail personnel (40 h) : Chaque étudiant devra conduire en autonomie au sein de son lieu de stage un projet en lien avec l'assurance qualité, la gestion des risques ou l'évaluation des pratiques professionnels.

Le projet sera soumis pour validation aux enseignants de l'UE au cours d'une séance spécifique.

Séminaire de fin de semestre (10 h) : présentation orale des travaux personnels des internes selon un format mini-congrès sur quatre demi-journées. La présence au séminaire est obligatoire.

Les enseignements auront lieu à la Faculté de Pharmacie de Paris, 4 avenue de l'observatoire, 75 006 Paris et sur différents sites hospitaliers. En cas de besoin, certains enseignements pourront être réalisés en distanciel.

Évaluation :

Examen écrit	oui <input type="checkbox"/>	non <input checked="" type="checkbox"/>		
Examen oral	oui <input checked="" type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>	Durée : 20 minutes	Cotation : 80
Contrôle continu	oui <input type="checkbox"/>	non <input checked="" type="checkbox"/>		

L'évaluation des étudiants se fera au cours du séminaire de fin de semestre (Cotation totale : **80**) et correspond à la synthèse des travaux personnels sous la forme d'une communication affichée (cotation : **20**) d'une présentation orale de 5 min (cotation : **20**) suivi de 15 min de questions (cotation : **20**) et une note d'assiduité aux enseignements (cotation : **20**). Le jury sera composé *a minima* de 2 membres du jury dont un enseignant représentant l'une des 2 UFR de Pharmacie de l'IDF.

L'étudiant est déclaré reçu s'il a obtenu la moyenne générale.

Une session de rattrapage organisé selon les mêmes modalités pour les étudiants ajournés en 1^{ère} session au minimum 15 jours après l'affichage numérique des notes de la 1^{ère} session.

UE « Technologies Pharmaceutiques Hospitalières et Contrôles »



ouverte à tous les internes (surtout à ceux en phase socle)

Nombre d'heures d'enseignement : 110 heures soit 15 ECTS

Nombre maximal d'étudiants : 35

Ouverture : Tous les 6 mois en novembre et mai de chaque année universitaire

Responsables pédagogiques :

- **Faculté de pharmacie de l'Université de Paris** : Dr Muriel Paul
- **Faculté de Pharmacie – Université Paris-Saclay** : Dr Éric Caudron

Intervenants : Pharmaciens hospitaliers, hospitalo-universitaires et universitaires

Objectifs de la formation

Les enseignements ont pour objectif l'acquisition de connaissances et de compétences à la fois transversales à toutes les spécialités et spécifiques à la spécialité suivie en mobilisant les savoirs et savoir-faire préalablement acquis au cours du deuxième cycle des études pharmaceutiques.

Programme

- Présentation générale et textes réglementaires
- Pré-formulation et formulation
- Contrôles en milieu hospitalier
- Les différentes formes pharmaceutiques
- Présentation des projets et aide-méthodologiques
- Séminaire de fin d'UE

Conditions d'accès

Semestre d'internat de phase socle associé à un stage rattaché au domaine « technologies pharmaceutiques hospitalières et contrôles ».

Pour les candidatures d'internes effectuant un stage hors domaine « technologies pharmaceutiques hospitalières et contrôles », les candidatures seront examinées au cas par cas.

Organisation pratique :

Formation présentielle (60 h) : Les enseignements sont répartis par sessions de 3 demi-journées les mercredis, jeudis et vendredis après-midi. La présence à la formation présentielle est obligatoire (feuille de présence et prise en compte dans la note finale de l'UE)

Travail personnel (40 h) : chaque étudiant devra conduire en autonomie au sein de son hôpital de rattachement un projet de technologies pharmaceutiques hospitalières et contrôles.

Le projet sera soumis pour validation aux enseignants de l'UE au cours d'une séance spécifique de présentation de projet.

Séminaire de fin de semestre (10 h) : présentation orale des travaux personnels des internes selon un format mini-congrès sur quatre demi-journées. La présence au séminaire est obligatoire.

Les enseignements auront lieu à la Faculté de Pharmacie de Paris, 4 avenue de l'observatoire, 75 006 Paris et sur différents sites hospitaliers. En cas de besoin, certains enseignements pourront être réalisés en visioconférence.

Évaluation :

Examen écrit	oui <input type="checkbox"/>	non <input checked="" type="checkbox"/>		
Examen oral	oui <input checked="" type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>	Durée : 20 minutes	Cotation : 80
Contrôle continu	oui <input type="checkbox"/>	non <input checked="" type="checkbox"/>		

L'évaluation des étudiants se fera au cours du séminaire de fin de semestre (Cotation totale : **80**) et correspond à la synthèse des travaux personnels sous la forme d'une communication affichée (cotation : **20**) d'une présentation orale de 5 min (cotation : **20**) suivi de 15 min de questions (cotation : **20**) et une note d'assiduité aux enseignements (cotation : **20**). Le jury sera composé *a minima* de 2 enseignants représentant les 2 UFR de Pharmacie de l'IDF.

L'étudiant est déclaré reçu s'il a obtenu la moyenne générale.

Une session de rattrapage organisée selon les mêmes modalités pour les étudiants ajournés en 1^{ère} session au minimum 15 jours après l'affichage numérique des notes de la 1^{ère} session.

UE « Pharmacie Clinique et prise en charge thérapeutique du patient »



ouverte à tous les internes (surtout à ceux en phase socle)

Nombre d'heures d'enseignement : 100 heures soit 15 ECTS

Responsables pédagogiques :

- **Faculté de pharmacie de l'Université de Paris** : Dr Aude Jacob MCU-PH / Dr Vanessa Bloch MCU-PH
- **Faculté de Pharmacie – Université Paris-Saclay** : Dr Patrick Hindlet MCU-PH

Intervenants : Pharmaciens hospitaliers et pharmaciens hospitalo-universitaires

Objectifs de la formation

Cet enseignement vise à former les internes du DES de Pharmacie Hospitalière aux concepts et outils/méthodes actuels de pharmacie clinique pour une mise en pratique dans leur vie professionnelle.

Au cours de cet enseignement, l'acquisition des compétences en pharmacie clinique et prise en charge thérapeutique reposera sur la mobilisation des savoirs et savoir-faire préalablement acquis au cours du deuxième cycle des études pharmaceutiques.

Programme

- Conciliation médicamenteuse
- Analyse pharmaceutique et intervention pharmaceutique
- Interactions médicamenteuses
- Pharmacovigilance / Iatrogénie
- Erreurs médicamenteuses
- Education thérapeutique du patient / posture éducative
- Réseaux ville-hôpital
- ...

Conditions d'accès

Semestre d'internat réalisé sur un poste rattaché au domaine 1 « Pharmacie clinique et dispensation ».

Pour les autres domaines, les candidatures seront analysées au cas par cas

Organisation pratique :

Formation présentielle (50h) : en début de semestre, les lundis toute la journée (7 journées)

Présentation de cas cliniques/cas pharmaceutiques, analyse d'ordonnances, cours magistraux, mises en situation, *e-learning*, *serious game*...

Travail personnel (35h) : chaque étudiant devra conduire en autonomie au sein de son hôpital de rattachement un projet de pharmacie clinique autour d'une des thématiques suivantes :

- Bon usage / Iatrogénie/ Pharmacovigilance
- Conciliation médicamenteuse
- Éducation thérapeutique du patient / Entretien pharmaceutiques
- Validation pharmaceutique / Interventions pharmaceutiques

Le projet sera soumis pour validation aux enseignants de l'UE. Les travaux de groupe pourront être autorisés.

Séminaire de fin de semestre (15h) : présentation orale des travaux personnels des internes selon un format mini-congrès sur 3 demi-journées.

Les enseignements auront lieu à la Faculté de Pharmacie de Paris, 4 rue de l'observatoire, 75 006 Paris. En cas de besoin, certains enseignements pourront être réalisés en visioconférence.

Evaluation :

Examen écrit	oui <input type="checkbox"/>	non <input checked="" type="checkbox"/>		
Examen oral	oui <input checked="" type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>	Durée : 15 minutes	Cotation : 50
Contrôle continu	oui <input checked="" type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>	Cotation : 50 (Assiduité aux enseignements + résumé scientifique écrit du projet personnel)	

L'étudiant est déclaré reçu s'il a la moyenne générale

Une session de rattrapage est organisée à l'oral. Elle portera sur la partie formation présentielle pour les étudiants ajournés en 1^{ère} session au minimum 15 jours après l'affichage numérique des notes de la 1^{ère} session.

. Objectifs de la formation

4.1. Descriptif

L'"innovation pharmaceutique" n'est pas uniquement issue de la R&D des laboratoires pharmaceutiques. Elle est souvent issue, développée et validée dans les phases précoces par l'hôpital universitaire.

Cette formation vise à ouvrir le champ de connaissance et des compétences des étudiants sur les nouveaux médicaments de thérapeutique innovantes (MTI), Dispositifs Médicaux intelligents, et toutes les innovations non thérapeutiques et notamment le "beyond the pill" développé à l'hôpital ...

Afin d'aborder ces nouveaux modèles d'innovation, cette formation se propose de :

- Donner des bases juridiques de la protection de l'innovation dans le domaine pharmaceutique, biotechnologique et du dispositif médical (test diagnostic compris)
- Appréhender les nouvelles stratégies thérapeutiques et médicaments innovants, business modèles innovants émergents de la pharmacie
- Développer les compétences : créativité, innovation, confiance, auto-efficacité et leadership
- Développer une compréhension des enjeux et des pratiques de l'entreprise notamment en marketing, gestion, et développement de plans d'affaires
- Préparer aux fonctions ou aux carrières pour lesquelles une connaissance de la protection de l'innovation et du transfert industriel est indispensable, dans le secteur public ou privé
- Présenter les principales questions contemporaines concernant les enjeux de l'innovation et de la compétitivité des entreprises innovantes en santé

4.2. Rattachement aux domaines du DES de Pharmacie

Pharmacie clinique - Dispensation	<input checked="" type="checkbox"/>
Economie - Vigilance	<input checked="" type="checkbox"/>
Préparation - Contrôles	<input type="checkbox"/>

5. Conditions d'accès à l'UE, pré-requis

Internes en parcours PHPR, PIBM et IPR.

Stérilisation - Dispositifs Médicaux	<input checked="" type="checkbox"/>
--------------------------------------	-------------------------------------

6. Organisation des enseignements prévus : Cours de fin mai 2022 à Octobre 2022.

6.1. Programme de l'UE

- Innovations protégeables et modes de protection : Stratégies de propriété intellectuelle
- Médicaments de Thérapeutiques Innovantes, développement, validation, mise sur le marché
 - Dispositif Médical Intelligent, développement, validation, mise sur le marché
 - Méthodes et bonnes pratiques pour innover efficace
 - Démarche du créateur innovateur
 - Relation entreprise / établissement de recherche
 - Financement de projets
 - Construire une offre commerciale Business model / Business plan
 - Environnement économique et juridique de l'entreprise
 - Témoignages / retours d'expérience
 - Étude de Business cases / Projet de groupe

Conditions :

- Examen écrit : oui non
- Epreuve orale : oui non
Durée : 20 minutes Cotation : **50**
- Contrôle continu conservé : oui non
Cotation : **50**

L'étudiant est déclaré reçu s'il a la moyenne générale.



Epidémiologie

UE fermée aux les internes en phase socle

1. L'UE proposée est-elle identique à une UV ancien régime oui non

2. Nombre d'heures d'enseignement - 40 à 60 heures (5 ECTS)

- 80 à 120 heures (10 ECTS)

3. Identification des responsables et des enseignants

3.1. Nom du responsable : Pr Isabelle Momas

Adresse : Faculté de Pharmacie de Paris – Équipe HERA Inserm 1153

4 avenue de l'Observatoire 75006 PARIS

courriel : isabelle.momas@parisdescartes.fr

Téléphone : 01 53 73 97 26

3.2. Nom du co-responsable : Dr Fanny Rancière

Adresse : Faculté de Pharmacie de Paris - Équipe HERA Inserm 1153

4 avenue de l'Observatoire 75006 PARIS

courriel : fannyranciere@aol.com

Téléphone : 01 53 73 97 28

3.3. Principaux intervenants

Pr Isabelle MOMAS, Dr Fanny RANCIERE, Dr Céline RODA,

Doctorants au sein de l'Equipe HERA – Inserm U 1153

4. Objectifs de la formation

4.1. Descriptif

Initier à la démarche épidémiologique, en particulier aux méthodes épidémiologiques, afin de permettre de participer à des enquêtes auprès de spécialistes et de juger des résultats d'études épidémiologiques.

4.2. Rattachement aux domaines des DES Pharmacie

Pharmacie clinique - Dispensation	<input checked="" type="checkbox"/>
Economie - Vigilance	<input checked="" type="checkbox"/>
Préparation - Contrôles	<input type="checkbox"/>
Stérilisation - Dispositifs Médicaux	<input checked="" type="checkbox"/>

5. Conditions d'accès à l'UE, pré-requis :

- sélection sur dossier ; formation préalable en statistiques souhaitée

6. Organisation des enseignements prévus

6.1. Programme de l'UE :

1. Généralités relatives à la démarche épidémiologique :
causalité, risque, types d'études épidémiologiques, études d'observation
- 2 - Mesures de la fréquence d'une maladie et étude de cas
- 3 – Méthodes de standardisation et étude de cas
- 4 – Mesures des associations et étude de cas
- 5 – Mesures d'impact potentiel
- 6 – Biais
- 7 – Prise en compte des facteurs de confusion : analyse stratifiée et étude de cas
- 8 – Prise en compte simultanée de plusieurs facteurs de confusion : modèle de régression logistique et étude de cas
- 9 – Analyse critique d'articles

6.2. Types d'enseignement (TP, TD, cours) :

- Cours magistraux

- TD d'application

TD : travaux de groupes : élaboration, par groupe de 4 ou 5 internes, sur 5 séances, de protocoles d'études épidémiologiques ; présence obligatoire aux travaux de groupes

Lieu : Faculté de Pharmacie de Paris, Université Paris Cité

Capacité d'accueil : nombre maximal d'inscrits = 25

La formation a lieu l'après-midi à 14 h 30 les :

lundi	<input type="checkbox"/>
Mardi	<input checked="" type="checkbox"/> avec quelques exceptions
Mercredi	<input type="checkbox"/>

Jeudi

Vendredi

6.3. Enseignement

1^{er} semestre

2^{ème} semestre

Fréquence de l'UE :

Tous les ans

Tous les deux ans

6.4. Validation

- Examen écrit : oui non

durée : 3 h, cotation : **80**

- Epreuve orale : oui non

- Contrôle continu oui non
avec présentation orale des protocoles cotation : **20**

L'étudiant est déclaré reçu s'il a la moyenne générale.

Deuxième session : oui non

Aucune conservation de notes de la première session n'est possible, en dehors du contrôle continu.

Conditions :

- Examen écrit : oui non

- Epreuve orale : oui non

durée : 20 minutes, cotation : **80**

- Contrôle continu conservé : oui non

cotation : **20**

L'étudiant est déclaré reçu s'il a la moyenne générale.